

28.10.2019 - 05:00 Uhr

## Proches aidants: mieux valoriser un travail précieux

Bern (ots) -

En Suisse, ce sont 80 millions d'heures qui sont consacrées gratuitement par des particuliers à la prise en charge et aux soins de membres de leur entourage. Cet engagement est vital pour le bon fonctionnement de notre société. A l'occasion de la Journée des proches aidants du 30 octobre, la Croix-Rouge suisse (CRS) tient à rappeler l'importance de cet indispensable travail de soutien et demande des mesures supplémentaires pour en permettre une reconnaissance appropriée.

En 2016, d'après l'Office fédéral de la statistique, 80 millions d'heures au total ont été consacrées gratuitement par des particuliers à la prise en charge et aux soins de membres de leur entourage. Si ce travail devait être rémunéré, la facture s'élèverait à 3,7 milliards de CHF. Dans le contexte du vieillissement de la population, les tâches de prise en charge et de soins gagnent en importance. La pression sur les proches aidants augmente aussi. Faute de mesures de soutien suffisantes, ils risquent de tomber eux-mêmes malades sous le poids de leur double engagement. Dans certains cas, ils sont même susceptibles de perdre leur emploi. Andreas Bircher, responsable Services d'aide au Siège de la CRS, précise: «Les proches aidants apportent une contribution indispensable aux soins de santé en Suisse. Sans le travail qu'ils fournissent, il ne serait plus possible d'assurer en Suisse une bonne prise en charge des personnes âgées, malades ou handicapées.»

Une grande partie des proches aidants n'exerce pas d'activité rémunérée et ne bénéficie donc pas du train de mesures proposé par le Conseil fédéral, visant essentiellement à permettre une meilleure conciliation de la vie professionnelle et du travail de soutien. La CRS demande l'égalité de traitement pour toutes les catégories de proches aidants, qu'ils exercent ou pas une activité professionnelle et qu'ils s'occupent d'une personne atteinte d'une maladie aiguë ou chronique, d'une personne jeune ou plutôt âgée.

### Soutenir les proches aidants

Pour qu'ils puissent faire face à un quotidien difficile et qu'ils ne tombent pas eux-mêmes malades, la CRS propose aux proches aidants un soutien précieux sous la forme de services d'aide. Les associations cantonales de la Croix-Rouge fournissent pas moins de 1,2 million d'heures de soutien, direct ou indirect, pour soulager les proches aidants et soignants. L'éventail des prestations est large: Alarme Croix-Rouge, service des transports, service de visite, soutien/conseil aux proches aidants ou encore garde d'enfants à domicile. Dans des cours sur la prise en charge et les soins aux proches, les personnes intéressées apprennent à prendre plus confiance en elles mais aussi à veiller sur leur propre santé.

### Manifestations à l'occasion de la Journée des proches aidants

Les services d'aide sont proposés par les 24 associations cantonales de la Croix-Rouge. Pour attirer l'attention sur la situation de celles et ceux qui viennent en aide à un être cher, elles participent, par la tenue de stands ou l'organisation de différents événements, à la journée d'action nationale, qui est placée cette année sous la devise «Avec toi je peux...». Vous trouverez par ailleurs sur la plateforme proche-aidant.ch des conseils sur la prise en charge de personnes tributaires de soins.

### Contact:

Ursula Luder, responsable Communication Santé et intégration,  
ursula.luder@redcross.ch, +41 58 400 45 44

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002289/100834789> abgerufen werden.